



RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO

OUVERTURE DE LA FENETRE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU BURKINA FASO

Une opportunité pour booster durablement
le développement



Pour citer : DGEP et GREG, 2017, OUVERTURE DE LA FENETRE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU BURKINA FASO : Une opportunité pour booster durablement le développement.

OUVERTURE DE LA FENÊTRE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU BURKINA FASO

Une opportunité pour booster durablement le développement

I Contexte du Burkina Faso

■ La population du Burkina Faso a connu de fortes évolutions entre 1975 et 2014. En fait, estimée à 5 638 203 habitants en 1975, elle a atteint 14 017 262 en 2006 et était estimée à 17 880 386 en 2014 (Rapport sur le profil du dividende démographique du Burkina Faso, 2014);

■ Cette augmentation de la population s'est accompagnée d'une baisse de la fécondité et de la mortalité depuis les années 1993. En effet, Le nombre moyen d'enfant par femme est passé de 6,9 en 1993 à 5,4 en 2015¹. Quant à la mortalité générale, elle a connu une baisse importante passant ainsi de 32/1000 à 12/1000 entre 1960 et 2006 (Rapport sur le profil du dividende démographique du Burkina Faso, 2014);

■ En 2014, les moins de 15 ans représentaient 47,8% de la population totale, les 15-64 ans, 49,3% et les 65 ans et plus (personnes âgées), 3%². Le Burkina Faso est donc un pays caractérisé par une population quasiment jeune (Rapport sur le profil du dividende démographique du Burkina Faso, 2014) ;

■ Pour ce qui concerne l'éducation, au niveau Post-primaire, le TBS est passé de 29,7% en 2009 à 40,2% en 2014. Des accroissements d'effectifs sont aussi notés dans le secondaire (10% annuel entre 2009 et 2014), dans l'enseignement supérieur (14,2% annuel entre 2007 et 2013) de même que l'éducation non formelle (67% annuel entre 2011 et 2014) (Rapport sur le profil du dividende démographique du Burkina Faso, 2014) ;

■ Pour ce qui est de la situation du marché du travail, le nombre de chômeurs a été multiplié par 3 entre 2009 et 2014 passant de 142 961 à 418 059. Le taux global de chômage est ainsi estimé à 6,8% en 2014. De fait, la structure actuelle de la croissance n'a pas permis de faire reculer le niveau de pauvreté. Le chômage demeure un phénomène plus urbain (7,1%) que rural (6,4%). En ce qui concerne le chômage des diplômés, il est de taille. Près de 12 000 jeunes diplômés se positionnent chaque année sur le marché du travail à la recherche d'un premier emploi pour la plupart d'entre eux (Rapport sur le profil du dividende démographique du Burkina Faso, 2014);

■ Par ailleurs, la population active, dont 42,3% ont moins de 30 ans, se caractérise par une extrême jeunesse. Elle reste une main d'œuvre très peu instruite avec 75,3% des actifs qui sont

sans niveau d'éducation. Le manque d'instruction des actifs est plus préoccupant en milieu rural (86,6%) qu'en milieu urbain (43,2%) (Rapport sur le profil du dividende démographique du Burkina Faso, 2014);

■ Le taux de croissance du PIB entre 2011 et 2015 est en moyenne estimé à 5,5% par an (FMI 2016). Toutefois, cette croissance s'est accompagnée d'une faible évolution du Produit intérieur brut (PIB) par habitant (2,3%), compte tenu de la forte croissance démographique (3,1%), et du niveau élevé de l'incidence de la pauvreté en 2014 (40,1%) (Rapport sur le profil du dividende démographique du Burkina Faso, 2014).

Encadré : Dividendes démographiques

Le dividende démographique est défini comme la contribution à la croissance économique de la structure démographique, précisément du revenu par tête ou de la consommation par tête, et il est mesuré par le taux de croissance du ratio de soutien. Autrement dit, il mesure les effets du changement de la structure démographique par âge sur la consommation et le revenu par équivalent adulte, à taux de consommation (ou d'épargne) et de production par travailleur constants.

Le premier dividende démographique est lié à la transition démographique. La transition démographique désigne le passage d'une économie rurale et agraire, caractérisée démographiquement par des taux élevés de natalité et de mortalité, à une économie urbaine et industrialisée, caractérisée par une baisse de ces deux taux. Dans un premier temps, lorsque les deux taux baissent, avec moins de naissances, la population active augmente relativement plus vite que le reste de la population. Autrement dit, le nombre de producteurs (population active) augmentent relativement plus vite que celui des consommateurs. Dans ce cas-là, l'économie dispose de plus de ressources et, toutes choses égales par ailleurs, à productivité, taux de participation et taux de chômage inchangés, l'augmentation de la part de la population active augmente mathématiquement la production par tête. D'où le premier dividende démographique.

Normalement, ce premier dividende démographique peut durer plusieurs décennies jusqu'à ce que la diminution de la fécondité réduise le taux de croissance de la population active et que la baisse de la mortalité des personnes âgées accélère l'augmentation de leur nombre. Un second dividende démographique est possible.

Ceci dépend de la stratégie dont le pays se dote afin de faire

¹ <http://www.globe-reporters.org/campagnes-en-cours/2016-2017-burkina-faso-le-pays-des-hommes-integres/economie-histoire-et-politique/article/croissance-demographique-au-burkina-faso-le-grand-bouleversement>

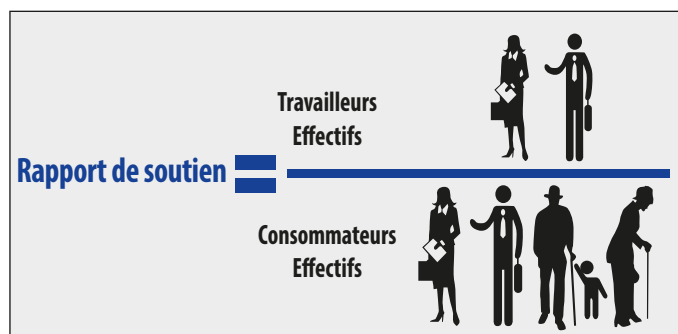
² En termes d'effectifs absolus, le nombre de personnes âgées est relativement élevé et se chiffre à 535 479 personnes

face au vieillissement, notamment le mode de financement de la retraite. Le financement de la retraite peut se faire soit par un transfert en un instant « t » (par le soutien familial ou par un système de pension publique dans le cas du système de répartition), soit par un transfert inter temporel, c'est-à-dire épargner pour financer le vieillissement futur.

Un second dividende démographique peut apparaître seulement via le deuxième mode de financement de la retraite. En effet, une population ayant une part importante de personnes travaillant jusqu'à un âge relativement avancé et vivant une longue période de retraite anticipe le vieillissement de la société et est fortement incitée à accumuler des actifs. En l'absence de transfert familial ou public, la population est plus incitée à accumuler des actifs afin de faire face aux dépenses futures. Il y a donc accumulation massive des actifs. Que ces actifs soient investis dans le pays ou à l'étranger, le revenu national augmente.

Le rôle du ratio de soutien économique dans la capture du dividende démographique au Burkina Faso

Le ratio de soutien économique mesure l'effet de la structure par âge sur la capacité de la population à contribuer à la production courante. Ce ratio est calculé en fixant la structure des profils d'âge de la consommation et du revenu du travail.



Source : CREG/CREFAT 2016

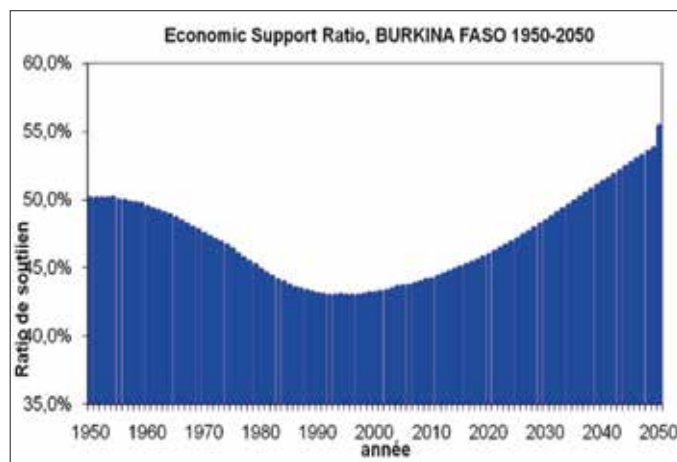
Au Burkina Faso, le graphique ci-dessous montre que l'évolution du ratio de soutien présente deux phases principales :

- baisse régulière du ratio jusqu'en 1995 ;
- à partir de 1996, hausse constante du ratio.

La date de début de la croissance du ratio de soutien correspond à la date d'ouverture de la fenêtre du dividende démographique. Ainsi au Burkina Faso cette date est représentée par l'année 1996.

Ce ratio de soutien était estimé à 45% en 2014. Pour ainsi dire qu'en 2014, on a au Burkina 45 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs.

Graphique 1 : Ratio de soutien du Burkina Faso de 1950 à 2050



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

■ Le Graphique 1 présente l'évolution du ratio de soutien au Burkina Faso de 1950 à 2050. D'après cette projection, le ratio de soutien pourrait atteindre 55% en 2050. Autrement dit en 2050, si les conditions de fécondité (mesurée par l'ISF) du moment (5,4 enfants par femme en 2015) suivent leurs cours, on aura 55 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs. Cette période correspondrait à celle où la population potentiellement active a fortement augmenté par rapport à celle des inactifs pour cause de jeunesse.

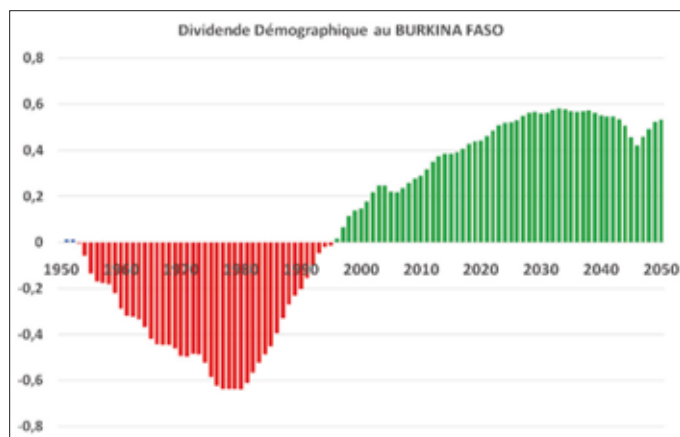
■ A partir de 1996, ce taux est à la hausse et se poursuivra jusqu'en 2033 où il atteindra son pic avec une valeur de 0,58%. Ce qui entraînerait toutes choses égales par ailleurs, une croissance induite du PIB par tête de 3,68% en 2033. L'année 1996 correspond donc à l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique dont une exploitation judicieuse permettra d'enregistrer des gains importants en termes de croissance économiques pour les années futures. En effet, au cours de cette période, le Burkina Faso disposera d'une main d'œuvre abondante et productive qui doit contribuer à booster la production nationale.

■ Ainsi, la fenêtre du dividende démographique qui s'est ouverte en 1996 et qui s'étalera jusqu'en 2050 illustre la période où des politiques proactives devraient être mises en œuvre pour bénéficier de l'influence de la démographie sur la croissance économique. En effet, si des politiques économiques et sociales adéquates sont mises en œuvre sur cette période, des gains importants seront enregistrés dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Il convient de noter que les décideurs de politiques économiques feront face à la pauvreté de la population.

■ Pour profiter de la structure par âge de la population, des efforts en termes de politiques publiques (d'investissements en santé et en éducation des jeunes, de réduction du chômage, de la fécondité et de la mortalité) doivent être faits.

Les pouvoirs publics au Burkina Faso devront par conséquent élaborer et mettre en œuvre des politiques adéquates pour bénéficier pleinement de la structure de la population au cours des prochaines années.

Graphique 2 : Dividende démographique entre 1950 et 2050



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Le pays peut-il tirer profit du dividende démographique ?

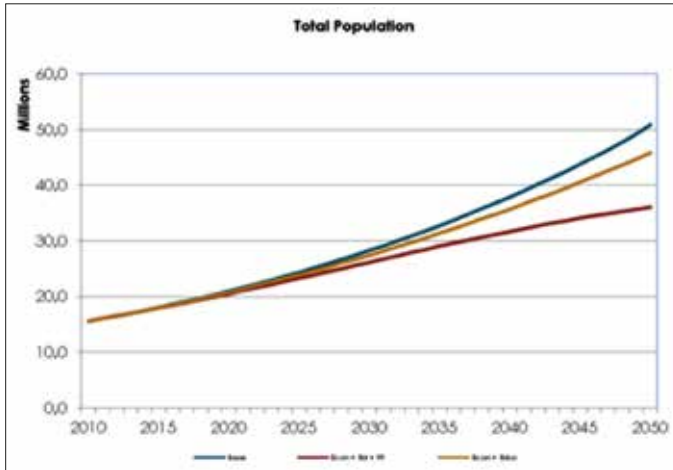
Cette croissance démographique est fortement liée au taux de mortalité et à l'indice synthétique de fécondité. Ce qui voudrait dire que le futur démographique du Burkina est tributaire de la situation du moment. Par conséquent, l'Etat doit mener des politiques pour espérer un futur meilleur. Avec les projections du modèle Demdiv, on pourrait simuler les conséquences des politiques mises en œuvre par le Burkina

Faso. En effet, le modèle Demdiv donne une projection de la population et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) à travers trois scénarii à l'horizon 2050 (confère graphique 3).

Au premier scénario, l'ISF de base est de 5,45 enfants par femmes pour 2014. Au second scénario, l'ISF est de 5,25 femmes en 2014 tandis que pour le troisième et le dernier scénario, l'ISF de base retenue est de 5 enfants par femme. Avec le scénario 1, compte tenu de la baisse continue de la mortalité observée au Burkina Faso au fil du temps, la population augmenterait rapidement jusqu'à se multiplier par 1,4 en 2025 (24,4 millions) et par 2,8 en 2050 (50,8 millions). Avec le scénario 2, l'effectif de la population passerait de 17,5 millions en 2014 à 23,9 millions en 2025, puis atteindrait 45,8 millions en 2050. Enfin, pour le scénario 3 la baisse de l'ISF est plus rapide et passe de 5 enfants en moyenne par femme en 2014 à 2 enfants en 2050.

Par conséquent, la croissance de la population est moins rapide avec une fécondité faible au troisième scénario ou l'effectif de la population serait de 23,3 millions en 2025 et ne serait que de 36 millions en 2050. Avant 2025 les trois scénarios présentent une évolution quasi identique de la population avec des écarts inférieurs à 500 mille habitants entre les effectifs. Les écarts deviennent très importants à partir de 2025 surtout entre les scénarios 1 et 3 et varient de 1 à 14,7 millions d'individus entre 2025 et 2050.

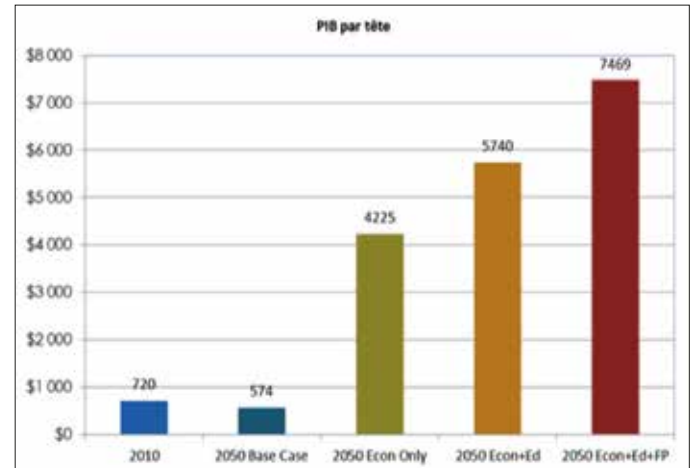


Graphique 3 : Evolution de la population totale selon les trois scenarii

Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

■ Le graphique 4 présente l'évolution du PIB par tête au Burkina Faso à l'aide d'une simulation faite sur Demdiv selon trois scenarii décrivant des politiques économiques. Pour le premier scenario, des investissements sont faits dans le domaine de l'économie uniquement conformément aux hypothèses émises. Dans ce cas, avec le rythme de croissance démographique actuel du Burkina Faso et un PIB par tête estimé en 2014 à 720 dollars, le pays pourrait s'attendre en 2050 à un PIB par tête de 4225 dollars. Si, en plus de l'économie, on investit simultanément dans le domaine de l'économie et de l'éducation (scénario2), le PIB par tête pourrait atteindre 5740 dollars. Ce qui correspondrait à un gain supplémentaire de 1515 dollars par tête. Par contre avec le scenario3 qui vise simultanément la planification familiale, l'économie et l'éducation par des investissements stratégiques, le PIB par tête pourrait atteindre 7469 dollars en 2050. Toutefois, il est

important de signaler que si des efforts supplémentaires d'investissement ne sont pas consentis dans chacun de ces trois domaines (économique, planification familiale et éducation), le pays se retrouverait en 2050 avec un PIB par tête de 574 dollars ; soit 146 dollars par tête de moins que sa valeur en 2014.

Graphique 4 : PIB par tête selon les trois scenarii en 2050

Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

La fenêtre du dividende démographique s'est ouverte en 1996 au Burkina Faso, offrant une opportunité qui pourrait profiter à l'horizon 2050 si des politiques adéquates sont menées. En effet, si des efforts sont faits maintenant tels que des investissements dans le domaine de l'économie, on pourrait s'attendre à une meilleure situation à l'horizon 2050. Mais cette situation sera d'autant plus favorable en 2050, si les politiques mises en œuvre combinent des investissements dans le domaine de l'économie avec des investissements sur l'éducation et la planification familiale.



Recommandations

- Améliorer les opportunités d'accès à l'emploi et à l'auto-emploi ;
- Identifier et mettre en œuvre des interventions pour une meilleure adéquation entre l'éducation/formation et les besoins de l'économie nationale ;
- Mettre en œuvre des actions ciblées en faveur de la maîtrise de la fécondité (Planification familiale, réduction du mariage des enfants) ;
- Investir dans l'économie notamment pour favoriser l'accès aux facteurs de production (technologies, télécommunication, énergie).



www.flickr.com

Références Bibliographiques

CREFAT (2016), Manuel sur la Méthodologie de construction des comptes de transferts nationaux.

FMI (2016), Rapport n° 16/173, Quatrième et cinquième revues de l'Accord au titre de la facilité élargie de crédit et demande de modification de critères de réalisation

MINEFID (2016), « Rapport sur la mesure du dividende démographique du Burkina Faso », rapport Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD)

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

Appui Technique CREG/CREFAT